

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 04016
Numéro SIREN : 937 080 414
Nom ou dénomination : RAJA

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2023 sous le numéro de dépôt 25003

25003 11/11/2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS RAJA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 16 Rue DE L'ETANG 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 9 3 7 0 8 0 4 1 4 0 0 0 6 6			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le. 31122022	N-1 31122021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	40 130 798	30 362 407	25 325 492
		Fonds commercial (1) AH	AI	275 932		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		1 382 471	851 660
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		4 991 582	4 991 582
		Constructions AP	AQ	11 327 613	2 468 413	2 749 610
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	2 468 954	2 875 364	1 136 448
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	24 767 563	21 521 541	15 366 142
		Immobilisations en cours AV	AW		1 832 859	294 007
		Avances et acomptes AX	AY		3 297 231	5 012 661
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	17 670 000	222 652 958	222 652 958
		Créances rattachées à des participations BB	BC	20 800 000	104 042 552	76 277 929
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG		3 680 833	4 255 726
		Autres immobilisations financières* BH	BI		59 526	35 699
	TOTAL (II) BJ		BK	117 440 861	399 167 742	358 949 919
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	570 958	570 958	530 695
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	853 637	26 836 768	29 946 418
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		545 946	1 057 615
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 026 616	70 255 676	61 369 512
		Autres créances (3) BZ	CA	226 800	9 925 421	8 494 572
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE		7 157	7 157
		Disponibilités CF	CG		17 850 409	12 212 489
		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		4 835 081	3 287 994
TOTAL (III) CJ		CK	2 107 053	130 827 420	116 906 454	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			1 134 551	1 216 462	
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			673 064		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	119 547 915	531 802 777	477 072 835
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	2 057 219	(3) Part à plus d'un an CR	1 088 146
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS RAJA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 10 000 000 ...)	DA	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	41 010	41 010
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000 000	1 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	167 224 470	147 597 864
	Report à nouveau	DH	3 348	2 283
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 806 271	30 337 670
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	19 719 793	16 073 387
TOTAL (I)	DL	229 794 894	205 052 217	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	946 694	175 300
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	946 694	175 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	230 290 439	216 287 772
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 904 189	6 616 773
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	17 385	11 139
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 527 076	25 572 298
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 130 491	16 132 947
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 307 456	2 516 365
Compte régul.	Autres dettes	EA	6 780 663	4 528 911
	Produits constatés d'avance (4)	EB	103 485	106 435
TOTAL (IV)	EC	301 061 188	271 772 644	
(V)	ED		72 673	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	531 802 777	477 072 835	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	144 986 230	71 391 980	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	179 550	87 772	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
Désignation de l'entreprise : SAS RAJA					Néant <input type="checkbox"/> *				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	281 476 337	FB	6 266 997	FC	287 743 334	264 857 677	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	10 212 037	FH	18 909 195	FI	29 121 232	23 474 566
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	291 688 374	FK	25 176 192	FL	316 864 567	288 332 243
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	210 344	204 057
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 375 785	2 666 726
	Autres produits (1) (11)						FQ	2 051 035	5 432 460
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	320 501 732	296 635 488
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	140 119 927	132 306 919
Variation de stock (marchandises)*					FT	2 645 327	(6 372 134)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 930 592	1 525 154		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	81 014 236	76 010 015		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 334 436	3 181 199		
Salaires et traitements*					FY	37 252 019	35 680 181		
Charges sociales (10)					FZ	17 871 927	17 272 510		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	13 552 325	11 050 794
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 404 463
Pour risques et charges dotations aux provisions						GD	147 621	293 600	
Autres charges (12)						GE	459 268	719 630	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	299 732 145	272 448 261	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	20 769 587	24 187 226	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	29 614 816	30 225 074	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 498 616	1 514 185	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		6 600 000	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	32 113 432	38 339 259	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	7 973 064	19 300 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 375 174	3 262 449	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	13 348 238	22 562 449	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	18 765 193	15 776 809	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	39 534 781	39 964 036	

(RENOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SAS RAJA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20 248			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 996 696		1 909 617	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 132 671		5 341 258	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 149 617		7 250 876	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 389		21 363	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 986 124		2 715 700	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8 779 077		6 306 964	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 766 591		9 044 027	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 616 974)		(1 793 151)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	904 785		1 364 840	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 206 749		6 468 374	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	359 764 782		342 225 624	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	327 958 510		311 887 953	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	31 806 271		30 337 670	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	240 529		225 127
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	45 509		54 699
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	313 279		363 296	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 715 097		30 739 293	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 621 169		1 854 960	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX	1 454 175		1 498 350	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	565 008		1 401 656	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9				
Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes (contraventions, pénalités de retard)			1 389			
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sur immos corporel			911 785			
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sur immos incorpor			1 074 339			
Dotations provisions réglementées sur immobilisations			6 778 045			
Dotation provision pour hausse de prix			2 001 032			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		
Pertes clients sur exercices antérieurs			1 533			
Pertes clients créances irrécouvrables sur exercices antérieurs			283 532			
Fournisseurs, divers régularisations sur exercices antérieurs			28 214			
Régularisation sur dette social sur exercices antérieurs					1 094	
Règlements clients sur exercices antérieurs					39 932	

mazars

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Christine FEBVRE

85 rue d'Amsterdam
75008 Paris

RAJA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Certifié conforme
Marcouris

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance

Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Christine FEBVRE

Siège social : 85 rue d'Amsterdam
75008 Paris

RAJA

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 000 euros

Siège social : 16, rue de l'Étang Z.I Paris Nord II, 93290 Tremblay-en-France

RCS : Bobigny 937 080 414

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société RAJA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RAJA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice

La note 2 « Méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes annuels décrit les méthodes d'évaluation et de dépréciation des titres de participation inscrits à l'actif du bilan de votre société pour une valeur nette comptable de 223 millions d'euros. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues, ainsi que leur correcte application, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour estimer la valeur d'utilité des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition des associés dans le délai des 8 jours calendaires avant la date d'assemblée générale, comme prévu dans les statuts de la société, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Les Commissaires aux comptes

Fait à Courbevoie et Paris, le 27 juin 2023

Mazars



Valérie RIOU
Associée

Christine Febvre



Christine FEBVRE
Associée

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS RAJA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 16 Rue DE L'ETANG 33290 TRENBAY-EN-FRANCE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 3 7 0 8 0 4 1 4 0 0 0 6 6 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122022</u>	N-1 <u>31122021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		CX	CQ					
		AF	AG	70 493 205	40 130 798	30 362 407	25 325 492	
		AH	AI	275 932	275 932			
		AJ	AK	1 382 471		1 382 471	851 660	
		AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO		4 991 582	4 991 582		
		AP	AQ	13 796 026	11 327 613	2 468 413	2 749 610	
		AR	AS	5 344 318	2 468 954	2 875 364	1 136 448	
		AT	AU	46 289 104	24 767 563	21 521 541	15 366 142	
		AV	AW	1 832 859		1 832 859	294 007	
		AX	AY	3 297 231		3 297 231	5 012 661	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT					
		CU	CV	240 322 958	17 670 000	222 652 958	222 652 958	
		BB	BC	124 842 552	20 800 000	104 042 552	76 277 929	
		BD	BE					
		BF	BG	3 680 833		3 680 833	4 255 726	
		BH	BI	59 526		59 526	35 699	
TOTAL (II)		BJ	BK	516 608 603	117 440 861	399 167 742	358 949 919	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM	570 958	570 958	530 695		
		BN	BO					
		BP	BQ					
		BR	BS					
		BT	BU	27 690 405	853 637	26 836 768	29 946 418	
	CREANCES	BV	BW	545 946		545 946	1 057 615	
		BX	BY	71 282 293	1 026 616	70 255 676	61 369 512	
		BZ	CA	10 152 221	226 800	9 925 421	8 494 572	
	DIVERS	CB	CC					
		CD	CE	7 157		7 157	7 157	
	Comptes de régularisation	CF	CG	17 850 409		17 850 409	12 212 489	
CH		CI	4 835 081		4 835 081	3 287 994		
TOTAL (III)		CJ	CK	132 934 473	2 107 053	130 827 420	116 906 454	
(IV)		CW	1 134 551		1 134 551	1 216 462		
(V)		CM						
(VI)		CN	673 064		673 064			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	651 350 692	119 547 915	531 802 777	477 072 835	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	2 057 219	(3) Part à plus d'un an	CR	1 088 146	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations	Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS PAJA			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000 000	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB	41 010	41 010
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000 000	1 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	167 224 470	147 597 864
	Report à nouveau	DH	3 348	2 283
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	31 806 271	30 337 670
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	19 719 793	16 073 387
	TOTAL (I)	DL	229 794 894	205 052 217
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	946 694	175 300
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	946 694	175 300
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	230 290 439	216 287 772
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 904 189	6 616 773
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	17 385	11 139
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 527 076	25 572 298
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 130 491	16 132 947
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 307 456	2 516 365
	Autres dettes	EA	6 780 663	4 528 911
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	103 485	106 435
TOTAL (IV)	EC	301 061 188	271 772 644	
Ecart de conversion passif*	(V)	ED		72 673
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	531 802 777	477 072 835	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	144 986 230	71 391 980	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	179 550	87 772	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS PAJA</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N				Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	281 476 337	FB	6 266 997	FC	287 743 334	264 857 677	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	10 212 037	FH	18 909 195	FI	29 121 232	23 474 566
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	291 688 374	FK	25 176 192	FL	316 864 567	288 332 243	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	210 344	204 057	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 375 785	2 666 726	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 051 035	5 432 460	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	320 501 732	296 635 488	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	140 119 927	132 306 919
Variation de stock (marchandises)*					FT	2 645 327	(6 372 134)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 930 592	1 525 154		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	81 014 236	76 010 015		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 334 436	3 181 199		
Salaires et traitements*					FY	37 252 019	35 680 181		
Charges sociales (10)					FZ	17 871 927	17 272 510		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	13 552 325	11 050 794
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 404 463	780 389
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	147 621	293 600		
Autres charges (12)					GE	459 268	719 630		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	299 732 145	272 448 261		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	20 769 587	24 187 226
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	29 614 816	30 225 074
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 498 616	1 514 185
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		6 600 000
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	32 113 432	38 339 259	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	7 973 064	19 300 000
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 375 174	3 262 449
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	13 348 238	22 562 449	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	18 765 193	15 776 809
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	39 534 781	39 964 036

RAJA SAS
16 RUE DE L'ETANG
93290 TREMBLAY EN France

ANNEXE AU BILAN DE LA SOCIETE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

Désignation de l'entreprise <u>SAS PAJA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20 248	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 996 696	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	5 132 671	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 149 617	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 389	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 986 124	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	8 779 077	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 766 591	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 616 974)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	904 785	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 206 749	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	359 764 782	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	327 958 510	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	31 806 271	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	240 529
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	45 509
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	313 279	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	30 715 097	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 621 169	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	1 454 175	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	565 008	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes (contraventions, pénalités de retard)		1 389		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sur immos corporel		911 785		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés sur immos incorpor		1 074 339		
Dotations provisions réglementées sur immobilisations		6 778 045		
Dotation provision pour hausse de prix		2 001 032		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Pertes clients sur exercices antérieurs		1 533		
Pertes clients créances irrécouvrables sur exercices antérieurs		283 532		
Fournisseurs, divers régularisations sur exercices antérieurs		28 214		
Régularisation sur dette social sur exercices antérieurs			1 094	
Règlements clients sur exercices antérieurs			39 932	

PREMIERE PARTIE

PRINCIPES, REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

RAJA a pour objet la vente à distance aux entreprises des consommables et équipements d'emballage.

Entreprise française, d'envergure internationale, le groupe RAJA est présent dans 19 pays d'Europe. L'annexe au bilan de la société RAJA SAS fait partie intégrante des comptes de l'exercice d'une durée de douze mois, clos le 31 décembre 2022.

Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan, dont le total est de 531 802 777 €, ainsi qu'au compte de résultat présenté sous forme de liste, et qui se traduit par un bénéfice de 31 806 271 €.

Note 1: Règles et principes généraux

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le Code de commerce et le règlement de l'ANC n° 2014-03 homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes.

Il est fait application du règlement ANC 2014-03 abrogeant les règlements CRC 2002-10 relatif aux dépréciations des actifs et CRC 2004-06 relatif à la définition et à l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Note 2 : Méthodes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Conformément à la 4ème directive de l'Union Européenne, il a été pratiqué un amortissement du fonds commercial qui a été considéré comme juridiquement non protégé.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. En conséquence, notre grille d'amortissements est la suivante :

- Constructions	25 à 30 ans
- Installations, agencements et aménagements de constructions	5 à 20 ans
- Matériel roulant	4 à 5 ans
- Matériel et outillage industriels	3 à 15 ans
- Matériel informatique et de bureau	3 à 8 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans

Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition déduction faite des éventuelles provisions estimées nécessaires.

Les titres de participation sont évalués en fonction de leur valeur recouvrable. Celle-ci est déterminée selon une approche multicritère : quote-part d'actif net détenue, valeur d'usage (approche selon la méthode des discounted cash flows), valeur vénale (approche par le multiple d'Ebitda), etc.

Une provision est constituée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les marchandises qui présentent un indice de perte de valeur (faible rotation, obsolescence) font l'objet d'une provision pour dépréciation ou sont rebutées.

Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la provision pour hausse de prix et les amortissements dérogatoires.

Les amortissements dérogatoires concernent essentiellement les logiciels. Les dotations et reprises pour amortissements dérogatoires sont enregistrées en résultat exceptionnel.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en fonction de la nature des risques et de l'ancienneté des créances.

Concernant la provision clients douteux, les méthodes de calcul sont les suivantes :

- Dossiers remis aux cabinets de recouvrement :
 - antériorité inférieure à 5 mois : 0%
 - de 6 mois à 12 mois : 50%
 - de 13 mois à 18 mois : 70%
 - de 19 mois et plus : 90 %

- RJ, plans de cession, procédure de sauvegarde : 90%
- LJ, CI et NPAI: 100%

Créances rattachées à des participations

Les avances consenties aux filiales sont enregistrées en créances rattachées à des participations. Des conventions ont été signées avec chacune d'entre elles.

Note 3 : Evénements marquants survenus au cours de l'exercice

Après une période de forte reprise après la pandémie de Covid, la croissance économique a progressivement ralenti en France au cours de l'année 2022 en lien avec la conjoncture internationale. L'inflation, déjà entretenue par la forte demande après la pandémie, a fortement accéléré à partir de l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a provoqué une envolée des prix de l'énergie et des matières premières.

L'entreprise a subi des effets indirects à travers des perturbations temporaires de certains approvisionnements et une augmentation sensible de ses prix d'achat. Pour autant, l'entreprise a réussi à préserver sa performance commerciale et sa rentabilité

La société a procédé au remboursement de son emprunt conclu en 2017 lors de l'acquisition des sociétés udo Bär, dont le solde s'élevait à 6,2 M€ au 31 décembre 2021, par anticipation le 29 juin 2022.

La SCI Nord de Paris, filiale à 100% de la société, a vendu en date du 14 juin 2022 son immeuble de Gonesse au prix de 2 850 K€.

Intégration des entités Viking

L'intégration des sociétés Viking, acquises en novembre 2021, s'est poursuivie tout au long de l'année 2022, avec un soutien de la maison mère au relancement de cette activité.

Financement

Emprunts auprès des établissements de crédit :

La société dispose d'une convention de crédit d'un montant total de 300 M€ incluant

- Un crédit de refinancement d'un montant de 180 M€,
- Un crédit CAPEX d'un montant de 60 M€,
- Un crédit renouvelable d'un montant de 60 M€.

Ce crédit a une durée de 5 ans avec options d'extension. Suite à une demande d'extension réalisée en décembre 2022, la date d'échéance de ce crédit est fixée au 15 décembre 2027. Il porte intérêts au taux Euribor + marge définie sur la base d'un ratio de levier égal au rapport de l'Endettement Net Consolidé sur l'EBITDA Consolidé du groupe Raja.

La commission d'extension, d'un montant de 145 K€, a été constatée immédiatement en charges d'exploitation, puis capitalisée au même titre que les frais d'émission en 2021. La totalité de ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt.

Le crédit de refinancement est remboursé à hauteur de 10 M€ tous les 6 mois et le solde à échéance. Au 31 décembre 2022, le solde dû relatif à ce crédit s'établit à 160 M€.

La société a réalisé un tirage d'un montant de 40 M€ sur la ligne de crédit renouvelable existante au regard des projets en cours (dont 10 M€ en 2022) ; et un tirage d'un montant de 30 M€ en 2022 sur la

ligne de crédit Capex. Le solde disponible des lignes de crédit relatives à ce contrat s'établit ainsi à 70 M€ au 31 décembre 2022.

Autres dettes financières :

Les autres dettes financières correspondent principalement aux avances consenties par nos filiales et aux réserves bloquées de participation.

Titres de participation - autres opérations de la période

En raison des pertes financières de plusieurs filiales, la société a consenti des abandons de créances à caractère commercial à hauteur de 2 115 K€

- 1 304 K€ pour Rajapack Suède
- 500 K€ pour Rajapack Danemark
- 311 K€ pour Rajapack Portugal

Ainsi que des abandons de créance à caractère financier à hauteur de 400 K€ :

- 400 K€ pour Rajapack Suède

Les abandons de créance au profit de la filiale Rajapack AB, dont la convention a été signée en date du 26 décembre 2022, sont fait sous la condition résolutoire d'un retour à meilleure fortune.

Au vu des résultats, certaines avances octroyées aux filiales pour leurs besoins en financement ont fait l'objet d'une dépréciation réintégrée fiscalement (c/f tableau des provisions) à hauteur de 7 300 K€ :

- 6 500 K€ pour Viking, portant la provision totale à 20 000 K€
- 800 K€ pour Rajapack Hongrie

Fiscalité

Les frais d'acquisition des titres de participation sont amortis fiscalement sur 5 ans. En 2022, la société a réintégré les frais d'acquisition comptabilisés pour l'acquisition Viking pour un montant brut de 441 K€.

Nos opérations de Mécénat se sont élevées à 1 454 K€ et ont donné lieu à un crédit d'impôt de 873 K€ pour RAJA en 2022.

DEUXIEME PARTIE

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note 1: Actif immobilisé

Fonds commercial

Le fonds commercial a été reçu en apport à l'occasion de la fusion absorption des "CARTONS RAJA" du 29/10/1982 pour 276 K€.

Mouvements de l'actif immobilisé

En K€

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<u>Immobilisations brutes</u>				
Au début de l'exercice	61 327	65 843	334 392	461 562
Acquisitions	16 789	13 835	64 187	94 811
Diminutions par virement de poste à poste	131			131
Sorties de l'actif	5 833	4 127	29 673	39 633
A la fin de l'exercice	72 152	75 551	368 906	516 609
<u>Amortissements</u>				
Au début de l'exercice	35 150	36 266		71 416
Dotations de l'exercice	10 179	3 147		13 326
Reprises de l'exercice	4 922	849		5 771
A la fin de l'exercice	40 407	38 564	0	78 971

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent les sites Web, des investissements d'infrastructure de la DSI, la gestion de la refonte de la publication (RajaMedia reloaded), la solution MyRajaShop pour les Grands comptes, ainsi que la refonte des bases produits (MaDaM). Des investissements ont également été faits pour les flux clients EDI.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles correspondent à des aménagements et des installations techniques pour le site, à des investissements logistiques pour les entrepôts (matériels et aménagements), ainsi que du matériel informatique. Un système de stockage par accumulation a également été mis en service cette année.

L'augmentation des immobilisations financières s'explique par les avances de cash faites aux filiales de la sociétés, principalement Viking. Les informations relatives aux filiales de la société sont détaillées dans le rapport de gestion de la société.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 216	145	227	1 134

Note 2: Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants repris non utilisés	Montant en fin d'exercice
<u>Provisions réglementées</u>					
Amortissements dérogatoires	15 448	6 778	5 115		17 111
Provision hausse de prix	625	2 001	18		2 608
Total provision réglementées	16 073	8 779	5 133	0	19 719
<u>Provisions pour risques & charges</u>					
Provisions pour litiges	175	146	17	30	274
Provision pour pertes de change	0	673			673
Total provisions pour risques	175	819	17	30	947
<u>Provisions pour dépréciations</u>					
Provisions sur titres de participation	17 670				17 670
Provisions sur immobilisations corporelles	26		26		0
Provisions sur autres immobilisations financières (1)	13 500	7 300			20 800
Provisions sur stocks	389	854	389		854
Provisions sur comptes clients	822	551	346		1 027
Autres dépréciations	227	2		2	227
Total provisions pour dépréciations	32 634	8 707	761	0	40 580

(1) Dépréciations des créances Viking à hauteur de 6 500 K€ et Rajapack Hongrie à hauteur de 800 K€.

Note 3: Capitaux propres

Le capital social est composé de 420 000 actions, dont 332 419 toujours détenues par la société KCF.

RAJA - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - 2022

	Solde d'ouverture de l'exercice	Augmentation		Diminution		Solde à la clôture de l'exercice
		Affectation du résultat N-1	Dotation N	Affectation du résultat N-1	Dividendes versés	
CAPITAL SOCIAL	10 000					10 000
PRIMES DE FUSION	41					41
RESERVE LEGALE	1 000					1 000
AUTRES RESERVES	146 561	19 500				166 061
RESERVES DIVERSES (OEUVRE ARTISTE)	1 037	127				1 164
REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	2	3		2		3
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE)	30 338		31 806	19 628	10 710	31 806
PROVISIONS REGLEMEENTEES (PHP)	625		2 001			18
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	15 448		6 778			5 115
TOTAL CAPITAUX PROPRES	205 052	19 630	40 585	19 630		5 133
						229 794

Note 4: Dettes

Dans les dettes sont incluses des charges à payer qui s'appliquent aux rubriques suivantes:

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	270 K€
Emprunts et dettes financières divers	111 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 221 K€
Dettes fiscales et sociales	11 136 K€
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	400 K€
Autres dettes	1 600 K€

Le montant des effets à payer d'élève à **1 134 K€**

La plupart de nos dettes sont à échéance de moins d'un an, à l'exception des postes suivants :

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230 267 K€
Emprunts et dettes financières divers	15 904 K€

Voir paragraphe Financement, Note 3 de la Première partie

Note 5: Créances

Dans nos créances sont inclus des produits à recevoir qui concernent les postes suivants:

Intérêts courus à recevoir sur créances rattachées et autres	1 012 K€
Clients	4 177 K€
Autres créances	3 962 K€

Le montant des effets à recevoir s'élève à 93 K€

La plupart de nos créances sont à échéance de moins d'un an, à l'exception de ces postes:

Créances rattachées à des participations	123 851 K€
Prêts	2 615 K€
Autres immobilisations financières	60 K€
Créances clients et comptes rattachés	2 565 K€
Autres créances	
Charges constatées d'avance	1 088 K€

Note 6: Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges/ Produits d'exploitation	4 835 K€	104 K€
Charges/ Produits financiers		
Charges/ Produits exceptionnels		

Note 7: Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Valeurs mobilières de placement:

	Evaluation au bilan	Evaluation au dernier prix de marché
- Actions et Parts	7 K€	35 K€

Note 8 : Etat des stocks

L'état des stocks et en-cours au 31/12/2022 se compose de 571 K€ de fournitures consommables et 27 690 K€ de marchandises en valeur brute, soit après constatation de dépréciations pour 853 K€, une valeur nette comptable de 27 408 K€.

TROISIEME PARTIE

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 1: Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, réalisé principalement par le négoce en matériels d'emballage et fournitures de bureau, se décompose comme suit :

France	291 688 K€
Exportation	25 176 K€
Total :	316 865 K€

Note 2: Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations allouées s'élèvent à 2 652 K€ pour l'organe de Direction.

Note 3: Incidences de la fiscalité

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices:

	<u>Résultat avant impôt</u>	<u>Impôt</u>	<u>Résultat net</u>
Résultat courant	39 534 K€	4 493 K€	35 042 K€
Résultat exceptionnel (et participation)	(4 522) K€	(1 287) K€	(3 235) K€
Résultat comptable	35 012 K€	3 206 K€	31 806 K€

31/12/2022 31/12/2021

Note 4 : Autres achats et charges externes

(en K€)

	31/12/2022	31/12/2021
<u>Achats non stocké de matières et fournitures</u>	81 014	76 010
Fournitures non stockables	632	560
Fournitures d'entretien et petit équipement	440	554
Fournitures administratives et autres	251	341
<u>Services extérieurs</u>		
Sous-traitance générale	2 635	6 499
Locations	9 285	6 015
Charges locatives et copropriété	308	367
Travaux d'entretien et de réparation	4 212	4 619
Primes d'assurance	1016	584

Etudes et recherches	105	69
Divers services extérieurs	867	357

Autres services extérieurs

Personnel extérieur à l'entreprise	11 688	7 301
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	5 754	7 612
Publicité, publications, relations publiques	14 297	13 474
Transport	24 030	21 939
Déplacements, missions et réceptions	1 588	1 189
Frais postaux et télécommunications	1 508	1 342
Services bancaires et assimilés	1 037	1 916
Divers autres services extérieurs	1 468	1 292
RRR obtenus sur autres services extérieurs	-107	-20

Note 5 : Résultat financier

(en K€) **18 765** **15 777**

Produits de participations	29 615	30 225
Revenus des valeurs mobilières de placement	21	0
Escomptes obtenus	1 375	1 355
Autres	1 102	159
Reprise dépréciation des immobilisations financières	0	6 600
<u>Total des produits financiers</u>	32 113	38 339

Charges d'intérêts	2 827	1 413
Pertes sur créances liées à des participations	2 515	1 818
Escomptes accordés	33	31
Autres charges financières	0	0
Dotations provisions pertes de change	673	0
Dotations provisions dépréciations des créances liées	7 300	13 500
Dotations provisions dépréciations des titres	0	5 800
<u>Total des charges financières</u>	13 348	22 562

	31/12/2022	31/12/2021
<u>Note 6 : Résultat exceptionnel</u>		
(en K€)	-3 617	-1 793
Autres produits sur exercices antérieurs	20	0
Produits de cessions des immobilisations incorporelles	893	0
Produits de cessions des immobilisations corporelles	1 103	1 910
Produits de cessions des immobilisations financières	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Reprises sur provisions réglementées immobilisations	5 115	4 305
Reprises sur provisions réglementées stock	18	15
Reprises sur provision exceptionnelles	0	1021
Transfert de charges exceptionnelles	0	0
<u>Total des produits exceptionnels</u>	7 149	7 251
Pénalités et amendes fiscales et pénales	1	20
Autres charges sur opérations de gestion		0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles	912	1 789
Valeurs comptables des immobilisations corporelles	1074	927
Valeurs comptables des immobilisations financières	0	0
Charges exceptionnelles divers	0	1
Dotation provisions pour impôts	0	0
Dotations aux provisions réglementées immobilisations	6 778	5 979
Dotations aux provisions réglementées stock (PHP)	2001	328
<u>Total des charges exceptionnelles</u>	10 766	9 044

QUATRIEME PARTIE

AUTRES INFORMATIONS

Note 1: Engagements financiers

Engagement en matière d'indemnité de fin de carrière :

La société RAJA externalise auprès d'une compagnie d'assurance ses engagements en matière de retraite. Au 31 décembre 2022, l'encours du contrat existant s'élève à 1 364 K€ pour un passif social estimé à 2 775 K€, soit un engagement net non couvert par la compagnie de 1 411 K€ au 31 décembre 2022.

La méthode de calcul est conforme à celle recommandée par la norme IAS n° 19 révisée, dès lors que les hypothèses retenues par l'entreprise sont conformes aux recommandations de la norme.

Les hypothèses sont les suivantes :

- Taux d'actualisation nette de 3,75 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité 00-02 hommes / femmes
- Taux de charges sociales de 45 %
- Taux d'augmentation annuelle des salaires 2,00 %"

Autres engagements :

En 2021, dans le cadre du projet de construction d'un nouvel entrepôt à Cavaillon, la société a signé une garantie de paiement d'une indemnité d'immobilisation forfaitaire prévue à la promesse de vente, pour un montant maximum de 902 K€.

Dans le cadre du nouveau contrat de crédits conclu en 2021, la société s'engage à ce que chaque année le ratio de levier égal au rapport de l'Endettement Net Consolidé sur l'EBITDA Consolidé soit inférieur ou égal à 2,5x pendant toute la durée du Contrat.

Caution solidaire donnée par la BRED en faveur de LA POSTE à concurrence de la somme de 100 K€

Effets remis à l'escompte non échus: 0 K€

En 2022, la société s'est portée caution auprès de certains fournisseurs pour le compte des filiales :

- Office Depot Intl B.V.
- Office depot Intl B.V.B.A.
- Office Depot Deutschland GmbH
- Office Depot Intl UK Ltd
- Viking Netherlands B.V.
- Viking Direct Ireland Limited
- Viking Direkt GesmbH
- Viking Schweiz GmbH
- Rajapack Pologne
- Rajapack Hongrie
- Bernard France

Note 2: Ventilation par catégorie du personnel salarié et du personnel mis à disposition

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	295,09	
Agents de maîtrise	153,07	
Employés	247,81	22,90
TOTAL	695,97	22,90

Note 3: Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Résultat de l'exercice	31 806 K€
Impôt sur les bénéfices	3 207 K€
Résultat avant impôt	35 013 K€
Variation des provisions réglementées	3 646 K€
- Provision pour hausse des prix : 1 983 K€	
- Amortissements dérogatoires : 1 663 K€	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	38 659 K€

Note 4: Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

<u>Nature des différences temporaires</u>	<u>Montant</u>
Accroissements :	
Provisions réglementées	19 720 K€
- Provision pour hausse des prix : 2 608 K€ (Réintégré fiscalement de plein droit au bout de 6 ans)	
- Amortissements dérogatoires : 17 112 K€	
Accroissement de la dette future d'impôt	4 930 K€
Allègements :	
Provision ORGANIC	477 K€
Participation des salariés	905 K€
Frais d'acquisition sur titres Viking	2 404 K€
Frais d'acquisition sur titres Staples	538 K€
Résultat SCI du Nord 2022 (Réintégré fiscalement)	2 255 K€
Total	6 579 K€
Allègement de la dette future d'impôt	1 645 K€

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de la période. Fiscalement, ils sont réintégrés au résultat fiscal et amortis sur 5 ans, générant ainsi un allègement futur de la dette d'impôts.

Note 5 : Honoraires des commissaires aux comptes

- Mademoiselle Christine FEBVRE : 35 100 € ht

Pour la certification des comptes.

- Cabinet MAZARS : 68 500 € ht

Pour la certification des comptes.

Note 6: Comptes consolidés

La société RAJA est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés en application des articles L233-17, L233-20 et R233-15 du Code de Commerce

Les comptes consolidés de la société Raja et de ses filiales sont établis par la société tête de groupe, la société civile KCF domiciliée au 16 rue de l'Etang, ZI Paris Nord 2, 93290 Tremblay en France, dont le numéro de SIRET est 347808586. C'est à cette adresse que la copie des états financiers consolidés est disponible.

Il est joint le tableau concernant les filiales et participations desquelles RAJA a perçu des dividendes d'un montant de 29 531 K€ décomposé ainsi :

Rajapack Belgique :	12 000 K€
Rajapack Allemagne :	5 150 K€
Rajapack Suisse :	3 281 K€
Rajapack Espagne :	1 000 K€
Rajapack Italie :	3 500 K€
Rajapack Norvège :	600 K€
Cenpac :	1 000 K€
Mondoffice :	3 000 K€

Note 7 : Transition écologique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus de sociétés, la société a engagé une démarche volontaire en matière de RSE.

Raja s'inscrit dans une politique active de réduction de l'impact sur l'environnement, particulièrement avec une politique d'achats éco-responsables.

Note 8 : Evénements post-clôture

Dans le cadre du conflit Ukrainien, survenu courant février 2022, et toujours en cours, la société ne s'estime, à ce jour, pas directement impactée. Cependant, les sanctions économiques prises à l'égard de la Russie pourraient avoir un impact global durable sur l'économie mondiale et pourraient donc affecter de manière indirecte l'activité de la société.

Aucun autre événement majeur n'est à signaler au niveau de Raja.

RAJA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000.000 €
Siège social : Zone Industrielle Paris Nord II, 16, rue de l'Etang
93290 – Tremblay-en-France
937 080 414 R.C.S. Bobigny
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 JUIN 2023**

*L'an deux mille vingt-trois,
Le 28 juin 2023, à 12h30
A Tremblay-en-France,*

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Présidente, Madame Danièle Marcovici.

Chaque associé a été convoqué en date du 19 juin 2023, accompagné des documents nécessaires :

- Comptes annuels de la société au 31 décembre 2022 et leurs annexes,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Le rapport de carence des Commissaires aux Comptes sur les documents prévisionnels pour l'exercice 2023,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes,
- Le texte des projets de résolution proposées par la Présidente à l'assemblée.

Les Commissaires aux comptes, la société MAZARS représentée par Madame Valérie RIOU, d'une part, et Madame Christine FEBVRE d'autre part, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

L'assemblée générale est présidée par Madame Danièle MARCOVICI en sa qualité de Présidente de la Société. Les associés présents ou représentés détiennent 420 000 actions.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chaque membre de l'assemblée. La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 420 000 actions. La Présidente constate que le quorum prévu par l'article 20.2 des statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux Commissaires aux comptes et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2022 et leurs annexes ;
- Le rapport de gestion de la Présidente ;
- Le rapport de carence des Commissaires aux comptes sur les documents prévisionnels pour l'exercice 2023 ;
- Les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Le texte des projets de résolution proposées par la Présidente à l'assemblée.

La Présidente déclare que son rapport, les textes des projets de résolution proposées, les rapports des Commissaires aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées le cas échéant.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée des associés est réunie pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice et distribution des dividendes ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Rémunération de la Présidente
- Pouvoirs pour les formalités

La Présidente donne lecture de son rapport, des rapports des Commissaires aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolution présentés.

Cette lecture terminée, la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes et quitus à la Présidente)

La Présidente donne lecture des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, de son rapport de gestion, du rapport des commissaires aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Les comptes de l'exercice clos 31/12/2022 font ressortir un chiffre d'affaires net de **316 864 567 €** et un bénéfice de **31 806 271 €**.

La Présidente précise que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale

- (i) **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 31 806 271 € ;
- (ii) **approuve** le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 107 116 € ;
- (iii) **approuve** également que les opérations traduites dans ces comptes – ou résumées dans son rapport de gestion.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la Présidente pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et distribution de dividendes)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire comme suit :

Report à nouveau 2022 avant affectation		3 348 €
Bénéfice net exercice 2022		31 806 271 €
Dividendes versés aux actionnaires	10 710 000	
Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	125 007	
Autres réserves	20 970 000	
Report à nouveau 2022	4 612	
	<u>31 809 619 €</u>	<u>31 809 619 €</u>

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Dividendes en €
Exercice 2021	10 710 000
Exercice 2020	10 710 000
Exercice 2019	6 804 000

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions réglementées)

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de Commerce, approuve les conditions d'exécution de ces conventions et les conclusions dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales, notamment de publicité, afférentes aux décisions ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

oOo

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de séance déclare la séance levée.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme à l'original



La Présidente
Danièle Marcovici

RAJA

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny
Services des Comptes Annuels
1 – 3 rue Michel de l'Hospital
93008 BOBIGNY CEDEX

Le 24 octobre 2023

Recommandé avec A.R. n° 1A 194 087 4526 0

Objet ; Dépôt des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 de la S.A.S. RAJA (937080414)

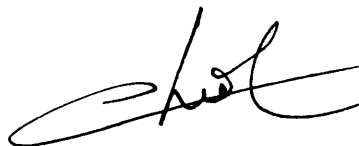
Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre de relance du 13 octobre 2023, nous vous adressons sous ce pli :

- Les comptes annuels i.e. bilan (actif / passif) compte de résultat avec annexe
- L'extrait de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2023 (affectation du résultat)
- Le rapport des Commissaires aux comptes
- Un chèque d'un montant de 47.54 €.

Nous vous prions de bien vouloir excuser notre retard et restons dans l'attente du récépissé de dépôt,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.



Muriel CHIOT



RAJA 16, rue de l'étang • Paris Nord 2 • 95977 Roissy CDG Cedex

Services commerciaux : tél. 01 49 90 49 90 du lundi au vendredi de 8h à 18h30 - contact@raja.fr - raja.fr

Services administratifs : tél. 01 48 17 30 00 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 - fax 01 48 17 30 30